

DRC4780 – Droit des peines

CML3722 – Les peines

Joao Velloso

Hiver 2024 – Mardi, 8h30 à 11h20

Description du cours (description officielle approuvée par le Sénat)

DRC4780 :

Histoire et philosophie de la peine. Contexte théorique et socio-politique de la peine. Rôle et discrétion des acteurs. Arsenal des peines, en particulier la prison et les moyens alternatifs de résolutions de conflits. Détermination de la peine. Considérations constitutionnelles.

CML3722 :

Ce cours traite de questions telles que les procédures judiciaires, les fardeaux de la preuve appropriés, les facteurs aggravants et atténuants, les principes de base du Code criminel et de la common law, la situation des autochtones, la Loi sur le Système de Justice pénale pour les adolescents, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, la Charte canadienne des droits et libertés, les droits des victimes, les ordonnances ancillaires, les considérations au niveau de la mise en liberté après la peine ainsi que les pardons, et l'efficacité et conséquences des peines.

Objectif du cours

DRC 4780 est un cours de droit pénal avancé traitant de certaines questions entourant le droit des peines, les sanctions au-delà de la justice criminelle et des enjeux systémiques liés à la punition. Après quelques éléments de contexte, de définition et de justification de la peine, nous proposerons aux étudiants d'aborder différents thèmes qui nous permettront à la fois de traiter du cadre juridique applicable, d'étudier la peine dans son contexte social, historique et politique et de réfléchir à des avenues de réforme du droit.

Sur le plan du contenu, nous poursuivrons les objectifs suivants :

- Connaître et discuter des principes et objectifs qui sous-tendent la légitimité du pouvoir de l'état de punir et les théories de la peine;
- Exposer les cadres constitutionnels et légaux des différentes peines;
- Connaître les principes et les règles d'imposition et de détermination de la peine;
- Étudier le rôle des acteurs sociaux et juridiques en droit des peines y compris le rôle des victimes;
- Discuter des pratiques systémiques ayant une incidence sur la détermination de la

- peine dont la détention préventive et la négociation de plaidoyers de culpabilité
- Comprendre les effets de la peine, notamment en ce qui concerne certains groupes de personnes surjudicialisées (personnes autochtones, Inuit et métisses, minorités visibles, personnes pauvres et marginalisées)
 - Poser un regard historique, sociopolitique et critique sur la peine en tant que méthode de résolution des conflits et discuter des mesures de rechange dans une perspective de réforme du droit;
 - Penser la peine au-delà du système de droit pénal en incluant les mesures punitives prises dans différents systèmes normatifs, notamment en matière de l'immigration.

Méthode d'enseignement

Mixte (Magistral/ Séminaire)

Chaque séance de cours en direct débutera par un mini-exposé magistral ou révision des matériaux pédagogiques disponibles sur Brightspace (lectures, diapositifs, audio-visuel, etc.). Par la suite, le cours se donnera sous forme de séminaire avec exposés oraux et discussions en groupes. Selon les circonstances, nous irons aussi utiliser les forums de discussion sur Brightspace (asynchrone). Les étudiants seront encouragés à participer aux discussions à chaque séance en direct et/ ou en mode asynchrone (forums de discussion) sur différents enjeux contemporains en matière de la peine et des sanctions.

Les lectures devraient être pensées comme une introduction et un matériel de soutien au cours. Elles sont essentielles et doivent être effectuées avant la séance à laquelle elles ont été assignées, mais elles ne remplacent pas les séances en direct. L'assiduité est obligatoire et cela vous aidera de mieux comprendre les lectures et les autres matériaux de cours. Toutes les diapositives utilisées en classe seront affichées sur Brightspace après chaque séance dans un format PDF à imprimer, mais il faut noter que les diapositives ne contiennent pas toutes les informations requises pour réussir dans ce cours. Selon les circonstances, l'audio de quelques discussions seront aussi disponibles après les séances en direct. Celles-ci ne sont que des documents de référence pour vous aider à revoir vos notes de cours et à compléter vos lectures.

Méthode d'évaluation

Les lectures sont obligatoires et il y aura une ou plusieurs lectures pertinentes à chaque semaine.

1. Participation en classe: Note individuel (10%)
2. Au moins deux rencontres avec le professeur sont obligatoires :
 - pour déterminer le choix du sujet (thème) du travail final

- pour approuver le plan du travail final avec bibliographie préliminaire

3. Deux commentaires critiques (~500 mots / 1 page chaque) : Travail individuel (20%)

4. Un plan et bibliographie commentés : Travail individuel ou en équipe (20%)

Ceci consiste en un plan détaillé de votre travail final, avec la description de l'argument principal, la structure envisagée pour développer l'argument, comment et dans quelles sections la bibliographie choisie sera utilisée pour appuyer vos arguments.

Travail individuel ou en équipe (max. de deux par groupe). Votre sujet/ thème doit être approuvé avant la remise du plan.

5. Un travail final: Travail individuel ou en équipe (50%)

Ceci consiste en un texte argumentatif de 5,000 à 6,000 mots (14-18 pages à double interligne) avec une bibliographie.

Travail individuel ou en équipe (max. de deux par groupe). Votre sujet/ thème doit être approuvé avant la remise du plan.

Principaux instruments de travail

- Code criminel bilingue à jour avec lois connexes (*Charte canadienne, Loi sur le casier judiciaire, Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, Loi sur les prisons et maisons de correction*). Les versions officielles disponibles en ligne sont également acceptables.
- JurisClasseur Québec, *Droit pénal général*, Partie V : détermination de la peine, Montréal, Lexis Nexis, 2017 (Fascicules préparés pour le cours de droit des peines)
- Les lectures obligatoires sont disponibles sur *Brightspace : Recueil de textes et d'arrêts* (liens CanLII). Il n'y a pas de recueil de textes physique à acheter. Malheureusement, quelques lectures sont disponibles seulement en anglais, mais un texte équivalent en français sera disponible comme substitut ou comme lecture optionnelle et leurs éléments clés seront discutés en classe.